REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Conseil Départemental des Ardennes
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Procédure adaptée ouverte pour les travaux compris entre 90 000 euros HT et 5 404 000 euros HT
Référence :	2026-223-DPI
Date de mise en ligne :	Le jeudi 01 octobre 2026 à 15:30:01
Date de clôture :	Le lundi 23 novembre 2026 à 16:00:00
Titre :	Remplacement du système de sécurité incendie du Centre des Congrès des Vieilles Forges
Descriptif :	Le présent marché porte sur les travaux de remplacement du système de sécurité incendie du Centre des Congrès des Vieilles Forges allotis de la façon suivante : Décomposé comme suit: Lot 1 : cfa SSI Lot 2 : cvc désenfumage Lot 3 : menuiserie

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES COLLEGIALEMENT

Question n° 3

Posée le 09/10/2026 à 07:43:56

Bonjour, À la lecture du CCTP, il est demandé de fournir et d'installer l'ensemble des équipements relatifs au SSI, notamment les déclencheurs manuels, détecteurs de fumée, diffuseurs sonores et diffuseurs lumineux. Cependant, aucune quantité ni implantation ne figurent dans le DPGF ou sur les plans transmis.
Serait-il possible d'obtenir les quantités prévues ainsi que les plans d'implantation correspondants
Vous en remerciant d'avance,
Cordialement

Répondue le 13/10/2026 à 14:23:34

Bonjour,
En réponse à votre question :
Les quantitatifs sont à chiffrer lors de la visite obligatoire sur site.
Cordialement.

Question n° 2

Posée le 08/10/2026 à 14:49:51

Bonjour,

Dans l'acte d'engagement au niveau de la décomposition du contrat et la proposition tarifaire : nous avons que 3 phases : conception,réalisation et parfait achèvement, il manque la phase réception. Pouvons nous rajouter une ligne et indiquer nous même la phase réception ? Dans l'attente de votre retour. Cdt

Fichier transmis : 12026-226-DPIActedengagement.pdf

Répondue le 13/10/2026 à 14:22:42

Bonjour,
En réponse à votre question :
Cette question ne concerne pas le dossier visé, ces phases n'hésitent pas sur ce marché
Cordialement.

Question n° 1

Posée le 07/10/2026 à 09:05:48

Dans le cadre de notre réponse à l'appel d'offres relatif au remplacement du système de sécurité incendie Lot 1 , nous souhaiterons avoir avec quelques confirmations.
Dans CCTP les DM sont à prévoir de même que les détecteurs de fumés, les diffuseurs sonores et visuels tandis que dans le DPGF nous n'avons pas les quantitatifs.
Si tous ces éléments sont à remplacer pouvez vous nous fournir un plan d'implantation afin que nous puissions connaitre la quantité et leur emplacement?

Répondue le 13/10/2026 à 14:20:18

Bonjour,
En réponse à votre question :
Les quantitatifs sont à chiffrer lors de la visite obligatoire sur site.
Cordialement.